

# Avant-propos

**Pierre Mayeur**

DANS **GÉRONTOLOGIE ET SOCIÉTÉ** 2015/1 (VOL. 37 / N° 148), PAGES 11 À 11  
ÉDITIONS **CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE**

ISSN 0151-0193

DOI 10.3917/gsl.148.0011

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2015-1-page-11.htm>



**CAIRN.INFO**  
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Caisse nationale d'assurance vieillesse.**

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## Avant-propos

**Pierre MAYEUR**

Directeur de publication, Directeur général de la Cnav

La Fondation Nationale de Gérontologie a été pionnière dans sa façon de penser le vieillissement de la population. L'avancée en âge va bien au-delà de la simple problématique médicale. Au cloisonnement des disciplines la Fondation privilégiait un dialogue entre les mondes de la recherche médicale, des sciences humaines et du politique. Sa revue *Gérontologie et Société* en était l'illustration.

En assumant désormais l'édition de cette revue, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse reprend le flambeau. Elle s'inscrit dans une continuité : promouvoir une approche globale du vieillissement. Vieillir ne concerne pas seulement les soignants et les aidants. Vieillir est l'affaire de tous, des entreprises et de la recherche, des architectes et des urbanistes, des familles et des associations, des médecins et des décideurs publics. Principal régime de retraite, la CNAV est également un acteur majeur de la prévention de la perte d'autonomie, à travers la politique d'action sociale qu'elle mène de plus en plus en inter régimes. La dépendance n'est ainsi que l'une des manifestations de l'avancée en âge. L'isolement social, le déclin des capacités physiques et cognitives ou le départ en retraite concernent un nombre de personnes âgées bien plus important que celui des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie. C'est bien à ce titre que la CNAV a besoin de s'appuyer sur une expertise, tant interne qu'externe, sur les questions du vieillissement.

La CNAV est fière de jouer tout son rôle en rendant possible la réédition de *Gérontologie et société*. Mais cette responsabilité l'engage : elle le fait pour le compte du collectif et dans le respect de l'indépendance éditoriale. En effet, notre réussite passera par le respect de la collégialité, de l'échange, de la pluri-disciplinarité et de l'indépendance scientifique et universitaire. À cet égard, je tiens à remercier les deux rédacteurs en chef, Aline Chamahian et Dominique Somme, pour leur engagement dans la parution de la revue. Ce travail doit également beaucoup à la présence et à l'investissement des équipes de recherche de la CNAV. Qu'elles en soient vivement remerciées.

Je vous souhaite une bonne lecture du numéro 148 de *Gérontologie et société*.